

# Le Code d'éthique sportive au-delà de la règle du jeu

## Un texte toujours plus performant

Le Code d'éthique sportive est un document stratégique du Conseil de l'Europe, de référence mondiale, qui encourage la pratique du sport de façon saine. Adopté en 1992, il a été révisé en 2001, et dans un contexte où le sport subit des pressions de la société moderne d'où émergent de nouveaux défis, le texte évolue encore grâce aux travaux de l'Accord partiel élargi sur le sport (APES) qui a été mandaté pour procéder à sa révision.

## Quel est l'enjeu ?

Le Code d'éthique sportive vise à promouvoir le fair-play chez les enfants et les adolescents grâce à des mesures éducatives et préventives qui renforcent l'éthique sportive. Il encourage la diffusion d'exemples de bonnes pratiques pour promouvoir la diversité dans le sport et pour lutter contre toutes sortes de discriminations. Chaque enfant, chaque adolescent a le droit de pratiquer un sport et d'en tirer satisfaction. Les institutions et les adultes sont les garants du respect de ces droits. Le Code d'éthique sportive s'applique à tous les niveaux de compétence et d'engagement. Il concerne les activités récréatives comme le sport de compétition.

## L'éthique sportive, un exercice physique et mental

Le fair-play signifie bien plus que le simple respect des règles. Il couvre les notions d'amitié, de respect de l'autre et d'esprit sportif. L'éthique sportive est définie comme une façon de penser et pas seulement comme un comportement à adopter. Le concept concerne l'élimination de la tricherie, de l'art de ruser tout en respectant les règles, du dopage, de l'abus des compléments alimentaires, de la violence (physique et verbale), du harcèlement et de l'abus sexuels d'enfants, de jeunes et de femmes, du trafic de jeunes sportifs, de la discrimination, de l'exploitation, de l'inégalité des chances, de la commercialisation excessive et de la corruption.

## Équité et excellence sportive

Expression de l'excellence humaine, l'équité sportive a une double dimension :

- **institutionnelle**, la discrimination fondée sur des critères autres que la performance est exclue, les règles s'appliquent uniformément, les décisions arbitraires ne doivent pas avoir cours ;
- **personnelle**, c'est l'obligation morale de respecter les règles loyalement, conformément au fair-play.

L'excellence sportive doit être une expression de l'excellence humaine. Les résultats et les performances résulteront d'un développement méritoire et vertueux du talent individuel.

## Le sport loyal, un engagement social

Le sport enrichit la société et l'amitié entre les nations, à condition d'être pratiqué loyalement. Il permet à l'individu de mieux se connaître, de s'exprimer et de s'accomplir, de s'épanouir, d'acquérir un savoir-faire et un savoir-être démontrant ses capacités. Le

sport permet une interaction sociale, il est source de plaisir et procure bien-être et santé. Avec sa vaste gamme de clubs et de volontaires, il offre l'occasion de s'impliquer et d'assumer des responsabilités dans la société. En outre, l'engagement responsable dans une activité sportive peut contribuer à développer la sensibilité à l'égard de l'environnement.

### **Ensemble sur le terrain de l'éthique**

Le Code d'éthique sportive encourage tous les acteurs qui, directement ou indirectement, influencent et favorisent l'expérience vécue par les enfants et les adolescents dans le sport à accorder une priorité absolue à l'éthique sportive.

**Les individus** – parents, enseignants, entraîneurs, arbitres, cadres, dirigeants, administrateurs, journalistes, médecins et pharmaciens, sportifs de haut niveau qui servent de modèles, spectateurs même – offriront un modèle positif aux enfants et aux adolescents en s'abstenant de récompenser, d'adopter personnellement ou de fermer les yeux sur un comportement déloyal d'autrui, et en prenant des sanctions appropriées contre ce type de comportement. Ils veilleront à ce que le niveau de formation et de qualification soit adapté aux besoins de l'enfant, en fonction des différents stades de son engagement dans le sport.

La santé, la sécurité et le bien-être de l'enfant ou du jeune athlète sont les premières des priorités. Les enfants ne seront pas traités comme de petits adultes et les acteurs devront prendre conscience des transformations physiques et psychologiques qui accompagnent leur développement, et la manière dont celles-ci influent sur la performance sportive.

S'intéresser aux éléments doués autant qu'à ceux qui le sont moins, mettre en avant et récompenser, outre les succès aux compétitions, la progression personnelle et l'acquisition d'un savoir-faire, relèvent aussi de la responsabilité individuelle.

Les jeunes enfants seront encouragés à imaginer leurs propres jeux et règles, à déterminer eux-mêmes leurs propres encouragements ou sanctions pour conduite loyale ou déloyale, et à assumer la responsabilité de leurs actes.

**Les associations sportives** et celles associées au sport, en particulier les fédérations sportives et les instances dirigeantes, les associations d'éducation physique, les organismes et les instituts d'entraînement et les professions liées à la médecine, à la pharmacie et aux médias, sont invitées à favoriser la coopération entre les autorités publiques et le mouvement sportif, notamment en matière de lutte contre la corruption. Le secteur commercial, y compris la production, la vente et le marketing des articles de sport, est également appelé à assumer ses responsabilités en contribuant à la promotion de l'éthique sportive et du fair-play.

Les structures de compétition tiendront compte des besoins propres aux adolescents et aux enfants en pleine croissance, leur permettant une participation à divers degrés, de l'activité récréative à la haute compétition.

Les associations garantiront la protection des enfants, des jeunes et des femmes contre le harcèlement et l'abus sexuels, l'exploitation, en particulier des enfants qui manifestent des aptitudes précoces. Elles s'assureront que tous les membres ou associés d'une organisation assumant des responsabilités à l'égard des enfants et des adolescents ont les qualifications nécessaires pour les guider, les former, les éduquer et les entraîner. Les transformations biologiques et psychologiques qui accompagnent le processus de maturation de l'enfant et le fonctionnement d'un être humain sur les plans émotionnel et relationnel doivent être prises en compte.

**Les gouvernements** assument les responsabilités suivantes :

- favoriser l'adoption de critères éthiques exigeants partout où le sport est présent, afin d'améliorer les contrôles d'intégrité et le caractère éthique du financement du sport de base par les revenus des paris ;
- encourager et apporter leur soutien aux organisations et aux individus qui appliquent des principes éthiques sains dans leurs activités liées au sport ;
- coopérer à la promotion et au suivi de la mise en œuvre du Code d'éthique sportive ;
- encourager les professeurs et moniteurs d'éducation physique à faire une place centrale à la promotion du sport et à l'éthique sportive dans les programmes scolaires d'éducation sportive, et à faire référence à la contribution positive qu'apporte le sport à l'humanité et à la société ;
- s'engager dans la préservation de l'intégrité du sport, menacée notamment par les matches arrangés, la corruption, les trafics de jeunes sportifs, les paris illégaux ;
- appuyer toutes initiatives destinées à promouvoir l'éthique sportive, en particulier chez les jeunes, et encourager les institutions à en faire leur priorité ;
- poursuivre, en coopération avec le mouvement sportif et le Comité permanent de la Convention européenne sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives et notamment de matches de football, la promotion et le suivi de la Recommandation Rec(2001)6 sur la prévention du racisme, de la xénophobie et de l'intolérance raciale dans le sport ;
- encourager la recherche, aux plans national et international, afin de mieux comprendre les problèmes complexes liés à la pratique d'un sport par les jeunes, de cerner l'ampleur des comportements indésirables et de déterminer les occasions de promouvoir l'éthique sportive ;
- valoriser l'importance de la complémentarité entre la santé psychologique et la santé physique ;
- développer la recherche et diffuser les connaissances sur la santé émotionnelle et l'éducation à la gestion des émotions liées à la pratique sportive ;
- combattre l'utilisation du génie génétique à des fins contraires à l'éthique sportive.

### **L'éthique sportive en deux mots**

**Respect** et **éducation**, deux mots clés pour réussir à promouvoir le sport et l'engagement sportif dans un contexte éthique.